

PROGRAMME DE FORMATION

Maîtriser l'IA Générative pour gagner en productivité

*Création de contenus rédactionnels et visuels par l'usage responsable
de l'intelligence artificielle générative RS6776*

DURÉE 21h	MODALITÉ Distanciel synchrone	FINANCEMENT Éligible CPF 1 100,00 €	CERTIFICATION RS6776
--------------	----------------------------------	---	-------------------------

Identification de l'organisme de formation

La formation est dispensée par MY SERVICE ADM, exploitant l'enseigne MY SERVICE FORMATION, organisme de formation déclaré sous le numéro d'activité 11910936891 auprès du Préfet de région Île-de-France.

◆ Coordonnées et informations administratives

L'ensemble des informations administratives de l'organisme sont récapitulées ci-dessous :

Raison sociale	MY SERVICE ADM
Enseigne commerciale	MY SERVICE FORMATION
Adresse	10 rue d'Eschborn, 91230 Montgeron
SIREN	892 436 999
NDA	11910936891 (Préfet de région Île-de-France)
Téléphone	07 56 81 71 28
Courriel	pro.myserviceformation@gmail.com
Gérant et Référent pédagogique	M. Yacoubou TRAORÉ
Statut Qualiopi	Certifié

◆ Équipe pédagogique dédiée à cette action

Conformément à l'indicateur 15 du Référentiel National Qualité, l'organisme s'assure que les compétences de chaque intervenant sont en adéquation avec la formation dispensée. Les CV et justificatifs de qualification sont disponibles sur demande à des fins d'audit.

- ▶ **Référent pédagogique** : M. Yacoubou TRAORÉ, Gérant de MY SERVICE ADM, garant de la qualité pédagogique et de la conformité de l'action de formation.
- ▶ **Formateur Expert et Tuteur IA dédié** : M. Mohammed ATTIK, formateur expert en intelligence artificielle générative, Prompt Engineering et conformité RGPD/IA Act. Il accompagne les stagiaires tout au long du parcours, corrige les exercices ouverts (prompts, contenus générés) et répond aux questions via la plateforme dans un délai maximum de 24 heures ouvrées.
- ▶ **Référente Handicap** : Mme Zora AZIZ, joignable au 07 56 81 71 28 ou à pro.myserviceformation@gmail.com.

Intitulé et nature de l'action

◆ Intitulé exact de l'action

Création de contenus rédactionnels et visuels par l'usage responsable de l'intelligence artificielle générative.

◆ Nature de l'action

Action de formation concourant au développement des compétences (art. L.6313-1 1° du Code du travail).

◆ Certification professionnelle visée

- ▶ **Intitulé officiel :** Création de contenus rédactionnels et visuels par l'usage responsable de l'intelligence artificielle générative.
- ▶ **Code France Compétences :** RS6776 Répertoire spécifique.
- ▶ **Certificateur :** INKREA FORMATIONS (SIRET 90443623500017) Marque commerciale : InKréa Certifications.
- ▶ **Site officiel du certificateur :** <https://www.inkrea-certifications.fr> ▶
- Date de décision d'enregistrement :** 1er octobre 2024.
- ▶ **Durée d'enregistrement :** 5 ans.
- ▶ **Date d'échéance :** 1er octobre 2029.
- ▶ **Code(s) NSF :** 324p (Organisation du travail de bureau, bureautique) et 326p (Informatique, traitement de l'information).
- ▶ **Formacode :** 31028 Intelligence artificielle.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, grâce à une pédagogie active fondée sur les principes de l'andragogie et l'approche expérientielle, le stagiaire sera capable de :

- ▶ Définir la stratégie d'implémentation de l'intelligence artificielle générative en fonction du contexte professionnel et des outils existants d'IA Générative (Chat GPT, Google Gemini, Adobe Firefly, Microsoft Copilot), en identifiant les optimisations envisageables, afin d'en dégager un plan stratégique d'intégration et d'installation des outils d'IA Générative sur le poste de travail.
- ▶ Utiliser de manière optimale les outils d'IA Générative en vue de créer des contenus rédactionnels et visuels adaptés à la demande initiale, accessibles aux personnes en situation de handicap et évitant tout risque de violation de la confidentialité des données dans un contexte professionnel.
- ▶ Evaluer et solutionner les problématiques éthiques et règlementaires liées à l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle générative afin de créer des contenus respectant le cadre de l'IA Act, et le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

◆ Architecture pédagogique générale

Le parcours s'articule en cinq modules progressifs et logiquement enchaînés, conçus pour couvrir les six compétences attestées par le référentiel RS6776 et préparer aux six mises en situation professionnelles évaluées lors de l'examen.

Chaque module mobilise des ressources pédagogiques interactives diversifiées (démonstrations en direct, fiches méthodologiques, ateliers de prompting, cas pratiques d'entreprise, quiz de validation) et fait l'objet d'un accompagnement par le tuteur IA dédié. IA dédié.

Public visé et prérequis

◆ Public visé

Les salariés et demandeurs d'emploi du secteur tertiaire dont le métier inclue la production de contenus rédactionnels (emails, notes de synthèse, rapports, comptes-rendus., articles..) ou visuels (publications réseaux sociaux, images, sites internet...). La certification est conçue pour répondre aux besoins spécifiques des professionnels exerçant dans les domaines de l'assistanat, du secrétariat, du marketing, de la communication, des ressources humaines et du juridique.

◆ Prérequis à l'entrée en formation

Il est préférable d'avoir une première expérience dans le monde professionnel ainsi qu'une familiarité avec l'utilisation d'Internet.

◆ Méthode de vérification des prérequis

Avant toute entrée en formation, MY SERVICE ADM vérifie systématiquement les prérequis selon une procédure en trois étapes, conformément aux exigences du certificateur :

- ▶ **Envoi du CV à jour.** Le candidat transmet son CV au moment de son inscription. Ce document permet de vérifier l'expérience professionnelle préalable et d'identifier le contexte métier qui servira de fil rouge pour les cas pratiques.
- ▶ **Entretien de positionnement individuel.** Conduit par téléphone ou en visioconférence par le formateur tuteur ou le référent pédagogique, cet entretien permet de valider les prérequis, d'identifier le niveau d'aisance numérique du candidat et de cerner ses objectifs professionnels d'intégration de l'IA.
- ▶ **Validation et individualisation du parcours.** Sur la base du CV et de l'entretien, le tuteur valide l'inscription et adapte le parcours aux besoins identifiés (cas pratiques sectorisés, ressources complémentaires si débutant complet en IA, calendrier personnalisé).

◆ Prérequis à la validation de la certification

Pour pouvoir présenter l'examen de certification, le candidat doit avoir été présent au minimum à 80 % de la formation. L'assiduité est attestée par les relevés de connexion horodatés de la plateforme LMS. Le taux de réussite global (écrit et oral confondus) doit être supérieur ou égal à 70 % pour valider la certification.

Compétences visées (référentiel RS6776)

L'ingénierie de la formation est strictement alignée sur le référentiel officiel publié par InKréa Certifications. Chacune des six compétences fait l'objet d'une mise en situation professionnelle évaluée lors de l'examen final.

◆ C1 Définir une stratégie d'implémentation de l'IA Générative

Définir la stratégie d'implémentation de l'IA Générative en fonction du contexte professionnel et des outils existants (ChatGPT, Google Gemini, Adobe Firefly, Microsoft Copilot), en identifiant les optimisations envisageables, afin d'en dégager un plan stratégique d'intégration et d'installation des outils sur le poste de travail.

Évaluée par : Mise en situation E1 — Élaboration et présentation d'une stratégie d'implémentation (rapport écrit + soutenance orale).

◆ C2 Rédiger un prompt optimal

Rédiger un prompt optimal sur un outil d'IA Générative en utilisant les techniques de Prompt Engineering (requêtage) afin de générer des contenus rédactionnels et visuels satisfaisants au regard du besoin initial et tenant compte du contexte et de l'objectif de la demande.

Évaluée par : Mise en situation E2 — Production d'un prompt à partir d'une demande imposée, justification des choix techniques.

◆ C3 Garantir la confidentialité des données

Garantir la confidentialité des données professionnelles dans l'utilisation d'outils d'IA Générative, en appliquant rigoureusement les bonnes pratiques en matière de sécurité et de protection des informations dites sensibles, afin de prévenir toute fuite ou violation de la confidentialité.

Évaluée par : Mise en situation E3 — Correction d'un prompt présentant des risques de violation de confidentialité.

◆ C4 Produire des contenus inclusifs

Produire des contenus inclusifs, en les adaptant aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, afin de garantir leur accessibilité.

Évaluée par : Mise en situation E4 — Production d'un contenu rédactionnel inclusif (handicap cognitif imposé), argumentation orale sur les 3 types de handicap (visuel, auditif, cognitif).

◆ C5 Optimiser les contenus générés

Utiliser les techniques d'optimisation des contenus générés par les outils d'IA Générative, en enrichissant le contexte de la demande dans les échanges conversationnels et en affinant le prompt initial, afin de produire des contenus adaptés et améliorés selon des critères définis (contrainte, contexte, style, format, handicap).

Évaluée par : Mise en situation E5 — Optimisation d'un contenu déjà généré par itération conversationnelle.

◆ C6 Appliquer l'IA Act et le RGPD

Appliquer les directives de l'IA Act et du RGPD, par la mise en place d'une veille réglementaire, l'identification des risques au sein des contenus et la mise en œuvre de mesures préventives et correctives ciblées, afin de garantir la conformité éthique et réglementaire des contenus rédactionnels et visuels créés.

Évaluée par : Mise en situation E6 — Analyse d'un cas réglementaire (protection des données personnelles + biais discriminant), propositions de mise en conformité.

Programme détaillé module par module

La formation représente 21 heures réparties en cinq modules progressifs, réalisées en distanciel synchrone sous forme de classes virtuelles interactives, d'ateliers guidés et de sessions de Prompt Engineering en direct avec le formateur expert.

MODULE 1

Stratégie d'implémentation et panorama de l'IA Générative

4 heures · Distanciel synchrone (Classe virtuelle) · Compétence C1

Ce premier module présente le cadre stratégique du parcours. Le stagiaire apprend à analyser son poste de travail pour identifier les tâches optimisables par l'IA Générative. Il découvre le panorama des solutions du marché (ChatGPT, Google Gemini, Microsoft Copilot, Adobe Firefly), leurs spécificités, leurs cas d'usage et leurs modèles économiques (versions gratuites et payantes).

1.1. Découverte de l'écosystème de l'IA Générative (1 h (Atelier dirigé))

- Présentation interactive : panorama des grands modèles de langage (LLM) et générateurs visuels du marché.

- Présentation détaillée des 4 outils de référence : ChatGPT (OpenAI), Gemini (Google), Copilot (Microsoft), Firefly (Adobe).
- Comparatif des fonctionnalités, abonnements et cas d'usage métier de chaque outil.

1.2. Méthodologie d'analyse de son poste de travail (1 h 30 — Atelier dirigé)

- Cartographie des tâches répétitives, chronophages ou cognitivement coûteuses du poste.
- Critères de priorisation : impact business, gain de productivité estimé, niveau de confidentialité requis.
- Identification des points d'intégration de l'IA dans les processus existants.

1.3. Construction du plan stratégique d'implémentation (1 h 15 — Atelier dirigé) •

Matrice de sélection d'outils : croisement tâches optimisables × outils IA recommandés.

- Évaluation budgétaire des solutions retenues (abonnements, licences entreprise).
- Prise en compte des collaborateurs en situation de handicap dans la stratégie d'implémentation.

1.4. Cas pratique d'entreprise et quiz de validation (15 min — Atelier dirigé)

- Étude d'un cas réel : optimisation du poste d'assistant marketing avec IA.
- Quiz d'ancrage mémoriel sur les outils et leur positionnement.
- Retour personnalisé du tuteur M. Mohammed ATTIK sur la matrice de stratégie produite.

Objectifs pédagogiques du module 1 à l'issue, vous saurez :

- ▶ **Distinction** des 4 grands outils d'IA Générative du marché et identification de leur cas d'usage privilégié.
- ▶ **Analyse** des tâches de votre poste de travail pour identifier celles optimisables par l'IA.
- ▶ **Construction** d'un plan stratégique d'implémentation cohérent et budgété pour votre contexte professionnel.

Travaux à réaliser :

- ▶ Cartographie des tâches de votre poste de travail.
- ▶ Complétion de la matrice de sélection d'outils IA.
- ▶ Rédaction d'un mini-plan stratégique d'implémentation (1 page).

MODULE 2

L'art du Prompt Engineering

5 heures · Distanciel synchrone (Classe virtuelle) · Compétence C2

Module central du parcours, il développe la compétence-clé du Prompt Engineering l'art de formuler des requêtes précises pour obtenir des contenus exploitables. Le stagiaire découvre la structure canonique du prompt professionnel selon le cadre méthodologique reconnu : Rôle, Cible, Objectif, Contexte, Format. Il s'entraîne à des techniques avancées comme le few-shot prompting (apprentissage par exemples), le chain-of-thought (raisonnement étape par étape) et le role-prompting (incarnation d'une expertise par l'IA).

2.1. Anatomie d'un prompt professionnel (1 h 30 — Atelier dirigé)

- Démonstration en direct : la structure canonique R-C-O-C-F (Rôle, Cible, Objectif, Contexte, Format).
- Comprendre l'impact de chaque composante sur la qualité du contenu généré.
- Erreurs fréquentes : prompts trop vagues, ambigus, surchargés ou contradictoires.

2.2. Techniques avancées de Prompt Engineering (1 h 30 — Atelier dirigé)

- Few-shot prompting : guider l'IA par 2 à 5 exemples concrets du résultat attendu.
- Chain-of-thought : décomposer une tâche complexe en étapes logiques de raisonnement.
- Role-prompting : faire incarner une expertise précise à l'IA (ex. « Tu es un juriste spécialisé en droit du travail français »).
- Échange conversationnel : enrichir le contexte au cours de l'échange.

2.3. Atelier : génération de contenus rédactionnels (1 h — Atelier dirigé)

- Production guidée : courriels professionnels, notes de synthèse, comptes-rendus de réunion.
- Production d'articles structurés (web, blog, newsletter).
- Analyse critique des résultats : pertinence, ton, justesse factuelle.

2.4. Atelier : génération de contenus visuels (45 min — Atelier dirigé)

- Spécificités du prompt visuel : style, cadrage, éclairage, ambiance, ratio.
- Démonstration sur Adobe Firefly et DALL-E pour publications réseaux sociaux et illustrations de rapports.
- Notion de droits d'usage et de propriété intellectuelle des contenus générés.

2.5. Quiz et soumission au tuteur (15 min — Atelier dirigé)

- Quiz de validation sur les techniques de prompt engineering.
- Soumission de 3 prompts produits pour correction personnalisée par M. Mohammed ATTIK (retour sous 24 h ouvrées).

Objectifs pédagogiques du module 2 à l'issue, vous saurez :

- ▶ **Rédaction** d'un prompt structuré selon la méthode Rôle-Cible-Objectif-Contexte-Format.
 - ▶ **Mobilisation** des techniques avancées (few-shot, chain-of-thought, role-prompting) selon le besoin. ▶
- Production** de contenus rédactionnels et visuels de qualité professionnelle à partir d'un brief client

Travaux à réaliser :

- ▶ Rédaction de 3 prompts complexes (1 rédactionnel + 1 visuel + 1 expert).
- ▶ Génération des contenus correspondants et analyse critique.
- ▶ Quiz de validation et retour personnalisé du tuteur.

MODULE 3

Sécurité, confidentialité, RGPD et IA Act

4 heures · Distanciel synchrone (Classe virtuelle) · Compétences C3, C6

Ce module aborde le cadre réglementaire et sécuritaire de l'utilisation professionnelle de l'IA Générative sujet stratégique pour tout employeur. Le stagiaire comprend en profondeur le RGPD (Règlement UE 2016/679, en vigueur depuis le 25 mai 2018) et l'IA Act (Règlement UE entré en vigueur le 1er août 2024, publié au JO le 12 juillet 2024). Il apprend à identifier les risques d'ingestion de données sensibles par les modèles d'IA et à appliquer les techniques d'anonymisation et de pseudonymisation.

3.1. Cadre légal : RGPD et IA Act (1 h 15 — Atelier dirigé)

- Point méthodologique : principes fondateurs du RGPD (finalité, minimisation, consentement, droits des personnes).
- L'IA Act : classification des systèmes IA par niveau de risque (inacceptable, élevé, limité, minimal).
- Obligations de l'employeur et du salarié dans l'utilisation d'outils IA en contexte professionnel.
- Notion de veille réglementaire : sources officielles (CNIL, Commission européenne) à suivre.

3.2. Identifier les données sensibles et les risques (1 h — Atelier dirigé)

- Données personnelles, données sensibles, secrets d'affaires : ce qui ne doit jamais quitter l'entreprise.
- Comprendre l'ingestion par les LLM : politiques de conservation et de réutilisation des données entrées.
- Différences entre versions grand public et versions entreprise (ChatGPT Enterprise, Copilot M365).

3.3. Techniques d'anonymisation et de pseudonymisation (1 h — Atelier dirigé)

- Anonymisation : suppression irréversible des données identifiantes (noms, e-mails, numéros).
- Pseudonymisation : remplacement des identifiants par des codes (réversible avec clé).
- Atelier pratique : transformer un prompt risqué en prompt sécurisé.

3.4. Cas pratique de mise en conformité (45 min — Atelier dirigé)

- Étude d'un cas où l'utilisation de l'IA a soulevé un problème de protection des données.
- Identification des biais discriminants potentiels (genre, origine, âge, situation sociale).
- Propositions de mesures préventives et correctives concrètes.

Objectifs pédagogiques du module 3 à l'issue, vous saurez :

- **Identification** des données sensibles à protéger dans un prompt.
- **Application** des techniques d'anonymisation et de pseudonymisation à vos requêtes.
- **Maîtrise** des directives clés du RGPD et de l'IA Act applicables à l'IA Générative.
- **Détection** des biais discriminants dans les contenus produits par l'IA.

Travaux à réaliser :

- Correction d'un prompt présentant des risques de violation de confidentialité.
- Analyse d'un cas réglementaire avec propositions de mise en conformité.
- Quiz de validation sur le cadre légal.

MODULE 4

Accessibilité et contenus inclusifs

4 heures · Distanciel synchrone (Classe virtuelle) · Compétence C4

Ce module est dédié à une dimension trop souvent négligée : l'accessibilité des contenus produits par l'IA. Le stagiaire apprend à concevoir des prompts qui génèrent d'emblée des contenus inclusifs, accessibles à toutes et tous, en tenant compte des trois grands types de handicap : visuel, auditif et cognitif. Il découvre les standards de référence (WCAG, FALC pour le Facile À Lire et à Comprendre) et apprend à utiliser l'IA comme levier d'inclusion.

4.1. Comprendre les enjeux de l'accessibilité numérique (1 h — Atelier dirigé)

- Cadre légal de l'accessibilité : RGAA, directive européenne 2016/2102, loi handicap de 2005.
- Panorama des standards internationaux : WCAG 2.1 (niveaux A, AA, AAA).
- Le FALC (Facile À Lire et à Comprendre) : règles de rédaction inclusive validées par des relecteurs en situation de handicap cognitif.

4.2. Adapter les contenus au handicap visuel (1 h — Atelier dirigé)

- Générer des descriptions textuelles d'images (alt-text) adaptées aux lecteurs d'écran.
- Produire des versions audios des contenus textuels (synthèse vocale).
- Bonnes pratiques de contraste et de structuration pour les contenus visuels destinés à des publics malvoyants.

4.3. Adapter les contenus au handicap auditif (45 min — Atelier dirigé)

- Générer une transcription écrite de contenus audio (interviews, podcasts, réunions).
- Produire des sous-titrages SME (sous-titres pour Sourds et Malentendants).
- Synthétiser et résumer un contenu audio long en version textuelle accessible.

4.4. Adapter les contenus au handicap cognitif (FALC) (1 h — Atelier dirigé)

- Règles fondamentales du FALC : phrases courtes, langage clair, structure logique, illustrations.
- Atelier pratique : transformer un contenu administratif complexe en version FALC via prompt dédié.
- Vérification de la lisibilité : indices de Flesch, Gunning, contraste cognitif.

4.5. Quiz et soumission au tuteur (15 min — Atelier dirigé)

- Quiz de validation sur les 3 types de handicap et leurs adaptations.
- Soumission d'un contenu adapté en FALC pour correction personnalisée par le tuteur.

Objectifs pédagogiques du module 4 — à l'issue, vous saurez :

- ▶ **Identification** des besoins spécifiques d'accessibilité pour les 3 grands types de handicap.
- ▶ **Rédaction** de prompts générant des contenus inclusifs.
- ▶ **Utilisation** de l'IA pour la production d'alt-text, transcriptions, sous-titres et versions FALC. ▶
- Audit** de la lisibilité et de l'accessibilité d'un contenu existant

Travaux à réaliser :

- ▶ Production d'un contenu rédactionnel inclusif (handicap cognitif imposé).
- ▶ Atelier de génération d'alt-text et de transcriptions.
- ▶ Quiz de validation du module.

MODULES

Optimisation continue et préparation à la certification

4 heures · Distanciel synchrone (Classe virtuelle) · Compétences C5 + révision globale

Dernier module du parcours, il consolide l'ensemble des acquis et prépare directement à l'épreuve officielle de certification. Le stagiaire approfondit les techniques d'optimisation continue par itération conversationnelle l'art d'enrichir progressivement un échange avec l'IA pour affiner un résultat selon des critères précis. Il s'entraîne ensuite à l'épreuve elle-même : production du rapport écrit et préparation à la soutenance orale de 20 minutes devant le jury InKréa.

5.1. Techniques d'itération conversationnelle (1 h 15 — Atelier dirigé)

- Guide pratique en direct : passer du prompt unique à la conversation enrichie.
- Demander à l'IA de critiquer son propre résultat (méthode d'auto-évaluation).
- Affiner un contenu selon des critères : ton (formel/familier), style (technique/grand public), format (mail/article/post).

5.2. Atelier d'optimisation multi-critères (1 h — Atelier dirigé)

- Reprendre un contenu déjà généré et l'améliorer selon 3 critères imposés.
- Intégrer une contrainte d'accessibilité dans le processus d'optimisation.
- Comparer les versions successives : analyse qualitative du gain à chaque itération.

5.3. Méthodologie du rapport écrit et de la soutenance (1 h — Atelier dirigé)

- Structure attendue du rapport InKréa : contexte d'entreprise, analyse de poste, stratégie d'implémentation, justification des choix.
- Délais officiels : 10 jours pour produire le rapport, soutenance orale de 20 minutes 5 jours ouvrés après la réception.
- Format de la soutenance : présentation devant jury de 3 professionnels (1 interne MY SERVICE ADM + 2 externes).
- Critères d'évaluation : taux de réussite global $\geq 70\%$ (écrit et oral confondus).

5.4. Examen blanc en conditions réelles (30 min — Atelier dirigé)

- Sujet type imposé : élaboration d'une stratégie d'implémentation IA sur un poste fictif.
- Préparation d'un pitch oral chronométré de 20 minutes.
- Auto-évaluation guidée selon la grille de critères InKréa (Cr1.1 à Cr6.3).

5.5. Débriefing personnalisé avec le tuteur (15 min — Atelier dirigé)

- Échange avec M. Mohammed ATTIK : retour personnalisé sur le rapport blanc et le pitch.
- Plan de révision ciblé sur les points faibles identifiés.
- Conseils stratégiques pour la soutenance officielle (gestion du stress, posture, gestion du temps).

Objectifs pédagogiques du module 5 à l'issue, vous saurez :

- **Optimisation** d'un contenu généré par échange conversationnel selon des critères imposés.
- **Structuration** d'un rapport écrit conforme aux attendus du certificateur InKréa.
- **Préparation et présentation** d'une soutenance orale convaincante de 20 minutes.

Travaux à réaliser :

- Examen blanc complet (rapport écrit + pitch oral).
- Analyse personnalisée des résultats avec le tuteur.
- Passage de la certification officielle RS6776 (épreuve organisée par InKréa Certifications).

Moyens pédagogiques et techniques

◆ Plateforme LMS

Le parcours se déroule sur une plateforme LMS (Learning Management System) accessible 24h/24 et 7j/7 via un simple navigateur web, depuis n'importe quel ordinateur ou tablette connectée à internet. Aucun logiciel payant n'est requis. L'accès individuel et nominatif est ouvert au stagiaire dès la validation administrative de son dossier.

La plateforme regroupe l'ensemble des ressources pédagogiques et trace automatiquement la progression du stagiaire : connexions horodatées, séquences consultées, exercices complétés, prompts soumis, quiz validés.

◆ Ressources pédagogiques mobilisées

- ▶ Supports visuels et démonstrations interactives animées en direct par M. Mohammed ATTIK sur les outils (ChatGPT, Gemini, Copilot, Firefly).
- ▶ Fiches méthodologiques téléchargeables : structure de prompt, checklist RGPD, grille FALC, lexique IA.
- ▶ Bibliothèque de prompts annotés couvrant 30+ cas d'usage métier (assistanat, marketing, RH, juridique).
- ▶ Ateliers pratiques de prompting avec corrections individualisées du tuteur.
- ▶ Quiz de validation après chaque séquence..
- ▶ Cas pratiques d'entreprise reproduisant des situations réelles.
- ▶ Examen blanc complet avec grille d'auto-évaluation aux critères Cr1.1 à Cr6.3 du référentiel.
- ▶ Messagerie LMS permettant les échanges asynchrones avec le formateur tuteur.

◆ Suivi de l'exécution et traçabilité

Conformément à la réglementation applicable aux actions de formation dispensées en distanciel synchrone, l'assiduité et la présence effective du stagiaire sont attestées par :

- ▶ **Feuilles d'émargement numériques** : Générées et signées électroniquement par le stagiaire et le formateur à la fin de chaque session de classe virtuelle.
- ▶ **Rapports de présence de la visioconférence** : Extraction des relevés de présence et de connexion horodatés (durée exacte de connexion en direct) issus de l'outil de visioconférence utilisé pour les ateliers dirigés.
- ▶ **Productions du stagiaire** : Conservation sur l'espace sécurisé de l'ensemble des travaux pratiques réalisés et soumis au formateur (prompts complexes, livrables rédactionnels/visuels, et examens blancs).

Assistance technique et pédagogique

Conformément à l'article R.6313-4 du Code du travail, le stagiaire bénéficie tout au long de la formation d'une assistance technique et pédagogique réactive, assurée par une équipe identifiée et joignable.

◆ Personnes ressources

- ▶ **Tuteur IA pédagogique dédié** : M. Mohammed ATTIK, formateur expert, assure l'accompagnement individualisé du stagiaire sur le contenu pédagogique : corrections de prompts, retours sur les contenus produits, conseils stratégiques d'implémentation, préparation à la soutenance.
- ▶ **Référent pédagogique et assistance administrative** : M. Yacoubou TRAORÉ, Gérant de MY SERVICE ADM, assure la coordination globale, le suivi administratif du dossier et la gestion des questions techniques.
- ▶ **Référente Handicap** : Mme Zora AZIZ, dédiée à l'étude des aménagements pour les stagiaires en situation de handicap.

◆ Moyens de contact

- ▶ **Téléphone** : 07 56 81 71 28, du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.
- ▶ **Courriel** : pro.myserviceformation@gmail.com.
- ▶ **Messagerie LMS** : Accessible 24h/24 via la plateforme, pour échanger directement avec le tuteur.

◆ Délais de réponse garantis

Conformément à l'article R.6313-4 du Code du travail, les délais de réponse de l'organisme sont chiffrés et garantis :

Assistance téléphonique	Réponse immédiate du lundi au vendredi de 9 h à 18 h
Assistance pédagogique (courriel ou messagerie LMS)	Réponse du formateur tuteur sous 24 heures ouvrées maximum
Assistance administrative (courriel)	Réponse sous 3 heures durant les horaires d'ouverture
Hors horaires d'ouverture	Réponse dans un délai de 24 à 48 heures ouvrées

Modalités d'évaluation

Conformément à l'indicateur 9 du Référentiel National Qualité, l'évaluation du stagiaire est organisée en trois temps complémentaires.

◆ 1. Évaluation initiale : Positionnement avant la formation

Avant l'entrée en formation, le stagiaire transmet son CV et réalise un entretien de positionnement individuel avec le formateur tuteur. Ces deux étapes permettent de vérifier les prérequis (expérience professionnelle, familiarité avec Internet), d'identifier le contexte métier qui servira de fil rouge pour les cas pratiques, et d'individualiser le parcours.

◆ 2. Évaluation continue : Pendant la formation

Tout au long du parcours, le stagiaire est évalué en continu par :

- ▶ Des exercices de prompting avec rétroaction immédiate à chaque séquence.
- ▶ Des quiz d'ancrage à la fin de chaque module, avec score affiché et correction commentée.
- ▶ Des corrections personnalisées par le tuteur sur les prompts ouverts soumis.
- ▶ Un examen blanc complet en conditions réelles dans le Module 5, avec remédiation ciblée. ◆

3. Évaluation finale : Épreuve officielle RS6776

MY SERVICE FORMATION est habilité par InKréa Certifications à dispenser la formation et à organiser l'évaluation certificative de la certification RS6776. À ce titre, l'organisme réceptionne les rendus écrits des candidats, les corrige et fait passer les soutenances orales, selon les modalités définies par le référentiel officiel du certificateur.

En fin de parcours, les apprenants s'engagent à passer l'examen en vue de l'obtention de la certification "Création de contenus rédactionnels et visuels par l'usage responsable de l'intelligence artificielle générative", enregistrée auprès de France Compétences par InKréa Certifications sous le numéro RS6776. Le passage de la certification consiste en un écrit à rendre sous 10 jours après la fin de la formation, basé sur 6 cas pratiques, suivi d'une soutenance orale de 20 minutes. Le passage de l'évaluation est obligatoire pour tout candidat utilisant ses droits CPF pour financer la formation. En cas de refus de passer l'examen, un remboursement de la formation pourra lui être demandé.

- ▶ **Format de l'examen** : Six mises en situation professionnelle (cas pratiques fictifs) couvrant les six compétences C1 à C6.
- ▶ **Livrable écrit** : Rapport écrit présentant la stratégie d'implémentation, les prompts produits, les analyses réglementaires et les contenus optimisés. À remettre dans un délai de 10 jours après réception du sujet.
- ▶ **Soutenance orale** : Présentation de 20 minutes devant le jury, organisée 5 jours ouvrés après la réception du rapport écrit par l'organisme.
- ▶ **Composition du jury** : 3 professionnels minimum 1 membre interne à MY SERVICE ADM (autre que le formateur) + 2 membres externes spécialistes du domaine. Mixité homme-femme requise. Aucun membre du jury ne doit appartenir à l'entreprise du candidat.
- ▶ **Seuil de réussite** : Taux de réussite global (écrit + oral confondus) supérieur ou égal à 70 % pour valider la certification.
- ▶ **Validité du certificat** : 5 ans à compter de la date d'enregistrement (échéance certification : 01/10/2029).

◆ Modalités d'inscription à l'examen

L'inscription du stagiaire à l'épreuve officielle est réalisée par MY SERVICE ADM auprès du certificateur InKréa Certifications à l'issue du module 5, sous réserve de la validation des prérequis (assiduité minimum de 80 %, complétion des modules).

◆ Sanction de la formation

À l'issue du parcours, indépendamment du résultat à l'examen RS6776, une attestation de fin de formation est remise au stagiaire conformément à l'article L.6353-1 alinéa 5 du Code du travail. Elle mentionne l'intitulé exact de la formation, les objectifs poursuivis, la durée réalisée et la nature des acquis.

◆ Indicateurs de résultats

Conformément aux exigences du Référentiel National Qualité, MY SERVICE ADM publie les indicateurs suivants pour cette action de formation :

- Taux de réussite à la certification : en cours d'évaluation pour la première session.
- Taux de satisfaction des stagiaires : en cours d'évaluation pour la première session.
- Taux d'abandon en cours de formation : en cours d'évaluation pour la première session.
- Taux d'insertion professionnelle / valorisation du certificat : en cours d'évaluation pour la première session.

Ces indicateurs seront mis à jour à l'issue de chaque session dans le cadre de la démarche d'amélioration continue.

Tarifs et financements

◆ Tarif de la formation

Le tarif de la formation est fixé à 1 100,00 € HT, soit le tarif minimum fixé par le certificateur (TVA non applicable, article 261-4-4° a du CGI).

Le tarif comprend l'intégralité du parcours pédagogique, l'accès illimité à la plateforme LMS, l'accompagnement personnalisé du tuteur IA et le coût d'inscription à l'épreuve officielle de certification RS6776. Aucun frais supplémentaire ne pourra être réclamé au stagiaire.

◆ Dispositifs de financement

- **CPF (Mon Compte Formation)** : Formation éligible via la plateforme moncompteformation.gouv.fr.

- ▶ **OPCO (Opérateur de Compétences)** : Prise en charge possible selon les critères de la branche professionnelle du salarié.
- ▶ **France Travail (ex-Pôle Emploi)** : AIF (Aide Individuelle à la Formation) ou autres dispositifs d'aide au retour à l'emploi.
- ▶ **Plan de développement des compétences** : Financement par l'employeur dans le cadre du plan de formation interne.
- ▶ **Financement personnel** : Possibilité de règlement en plusieurs fois sans frais.

◆ Modalités et délais d'accès

Les entrées en formation sont permanentes tout au long de l'année.

- ▶ **Inscription** : Par téléphone au 07 56 81 71 28 ou par courriel à pro.myserviceformation@gmail.com. Un entretien préalable et l'envoi du CV sont systématiquement réalisés avant toute admission.
- ▶ **Délai d'accès CPF** : 14 jours minimum (délai de rétractation incompressible imposé par la Caisse des Dépôts) à compter de la validation du dossier sur l'application Mon Compte Formation.
- ▶ **Délai d'accès hors CPF** : 14 jours minimum, et jusqu'à 3 mois selon le dispositif de financement retenu (OPCO, France Travail, employeur).

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Conformément à l'indicateur 2 du Référentiel National Qualité, MY SERVICE ADM est engagé dans une démarche d'accessibilité de ses formations aux personnes en situation de handicap. Cette démarche est d'autant plus essentielle pour cette formation que l'accessibilité fait elle-même partie des compétences enseignées (Module 4).

◆ Référente Handicap dédiée

Mme Zora AZIZ, référente handicap de l'organisme, est l'interlocutrice privilégiée de tout stagiaire en situation de handicap.

- ▶ **Téléphone** : 07 56 81 71 28.
- ▶ **Courriel** : pro.myserviceformation@gmail.com.

◆ Démarche d'accompagnement

Toute personne en situation de handicap, temporaire ou permanent, ou rencontrant un trouble de santé invalidant, est invitée à contacter la référente avant son entrée en formation. L'organisme étudiera avec le stagiaire ses besoins spécifiques et les aménagements possibles :

- ▶ Adaptation des supports pédagogiques (formats accessibles, contraste, taille de police, version FALC).
- ▶ Adaptation du rythme et du calendrier de progression.
- ▶ Accessibilité technique de la plateforme LMS (compatibilité lecteurs d'écran, sous-titrage des capsules vidéo, transcriptions textuelles).
- ▶ Aménagements pour l'épreuve officielle InKréa (saisine du référent handicap du certificateur pour adapter les modalités d'évaluation, recours à un tiers, adaptation des supports).

◆ Réseau et orientation

Si un besoin d'adaptation ne peut être couvert en interne, l'organisme oriente le stagiaire vers les acteurs spécialisés du réseau handicap et formation : Agefiph, MDPH du département, Cap Emploi, Ressource Handicap Formation (RHF).